# Guide pratique pour les médecins concernant les adressages médicaux à la Maison De l'Adolescent

## La MDA qu'est-ce que c'est ?

- C'est une **structure d'accueil, d'accompagnement et d'écoute** pour les adolescents de 12 à 21 ans, leur famille et les adultes de l'entourage (y compris professionnels)
- Gratuit et confidentiel
- Située 13 rue des Jardins à Besançon
- Unité du Pôle de l'Enfant et de l'Adolescent du CHS de Novillars
- Cheffe de pôle : Dr Dominique FREMY (jusqu'en Novembre 2022) puis Dr Camille Cheval
- Responsable de la MDA : Dr Martin VIVERGE, pédopsychiatre
- Equipe pluridisciplinaire constituée de : pédiatres/médecins de l'adolescent, pédopsychiatres psychologues, infirmiers, éducateurs, assistantes sociale, internes en psychiatrie…

## Quelles sont ses missions ?

- Apporter des **réponses de santé globale** (information, accompagnement, orientation)
- Prendre soin de l'adolescent dans ses dimensions psychique, sociale, éducative, scolaire, juridique et somatique (accompagnement de « durée généralement courte », quelques entretiens)
- Assurer le soutien aux parents (entretien parentaux, ateliers collectifs autour de la parentalité, café des parents…)
- Proposer un appui pour les professionnels (enseignants, éducateurs, médecins généralistes, travailleurs sociaux…) pour des conseils, avis ou orientation.
- Assurer une partie de support autour de l'adolescence, par l'intermédiaire d'un réseau : Rés'Ado (actions de prévention, d'information, de formation des professionnels...)

## Plus concrètement, comment ça se passe ?

**L'accueil** est assuré par un professionnel de l'équipe pour un 1er échange. Il peut se faire par téléphone ou sur place en fonction du planning d'ouverture de la structure. Cette première rencontre permet de

présenter la structure, expliquer les différentes formes d'accompagnement et recueillir la demande du jeune, de ses parents ou des partenaires.

A partir de cette rencontre et selon les besoins, un **premier rendez-vous** peut être programmé avec un binôme de professionnels de la MDA. A l'issue de ce premier rendez-vous, une proposition est faite par les professionnels : accompagnement individuel de l'adolescent sur quelques entretiens, ateliers collectifs, consultations de seconde ligne (psychologue EN, médecin de l'adolescent, Consultation Jeunes Consommateurs, pédopsychiatre…) et/ou soutien parental sur quelques entretiens. Les professionnels peuvent aussi différer la réponse et s'appuyer sur les réunions cliniques afin de reparler d'une situation ou faire du lien avec des partenaires déjà situés pour vérifier les attentes de chacun. Enfin, si des difficultés spécifiques sont repérées ou si des soins dans la durée sont nécessaires un ré-adressage auprès d'une autre structure spécifique est proposé (Centres de Guidance Infantile, planning familial, Solea Bis, …).

Les délais pour ce premier rendez-vous sont en général corrects (de 15 jours à 1 mois et demi en fonction des périodes).

- Focus urgences :

Si le jeune que vous voyez en garde aux urgences bénéficie déjà d'un soutien à la MDA ou va bientôt avoir un premier-rendez-vous ? Il est facile de prendre contact avec les professionnels qui prennent en charge le jeune : un appel à la MDA ou un mail au secrétariat pour demander que les collègues vous recontactent par exemple (secretariat.resado@ch-novillars.fr).

Il est important de rappeler que tous les jeunes ne bénéficient pas nécessairement de consultations avec un médecin au sein de la structure.

- Focus ateliers de la MDA :

Des **ateliers collectifs à visée thérapeutique** sont également proposés pour les ados, les parents ou parents-ados réunis. L'idée est de travailler sur différents thèmes comme la confiance en soi, le lien aux autres, la gestion du stress et des émotions, la communication parents/ados ou le soutien à la parentalité… La MDA n'étant pas un lieu de soin sur le long terme ces ateliers ne peuvent pas se substituer à des groupes psychothérapeutiques/CATTP. Néanmoins, ils peuvent apporter des clés de lecture intéressantes pour certaines situations en apparence « bloquées ».

Les modalités d'inscription pour ces ateliers sont résumées sur les différents supports de communication (site, facebook, instagram). Nous publions un programme trimestriel récapitulatif de ces ateliers depuis plusieurs années.

Il n'est pas obligatoire de bénéficier d'un accompagnement à la MDA pour s'inscrire dans les ateliers.

## Adressage médical :

**Contexte :** Depuis la crise sanitaire nous remarquons une augmentation d'adressage à la MDA suite à un passage aux urgences ou provenant de partenaires (psychologues, médecins scolaires, médecins généralistes) avec des demandes d'avis pédopsychiatrique, d'évaluation ou de réévaluation de traitements médicamenteux, de certificats médicaux divers (CNED par exemple).

Il est important de rappeler que :

- La MDA n'est pas un service d'urgence ni de consultation de post-urgence même si elle peut proposer des rendez-vous de premier entretien rapides.
- La MDA ne propose pas des prises en charges « par défaut » ou à la place des Centres de Guidance Infantile si un suivi long, spécialisé et plus structuré est nécessaire.
- Les médecins pédopsychiatres ou les médecins de l'adolescent (généralistes ou pédiatres) travaillant à la MDA ne proposent pas de « consultation externe » pour l'évaluation ou la réévaluation de traitement.
- Si d'emblée vous décelez une maladie psychiatrique débutante ou ancienne, une situation complexe nécessitant des soins très contenant et structurés sur la durée, la MDA n'est pas adaptée et ne mettra pas en place des soins.

  En cas de doute et pour une réponse médicale spécifique, un courrier médical ou un appel téléphonique de médecin à médecin pour vérifier l'indication et s'assurer de la faisabilité est nécessaire.

## Qui adresser à la MDA ?

- Des jeunes et leur famille, qui traversent des difficultés pouvant être apaisées avec une prise en charge de première ligne.
- Si vous ne savez pas si l'indication de la MDA est la bonne, vous pouvez prendre contact avec nous car l'accueil téléphonique est assuré par les professionnels de l'équipe tout au long de la semaine. Nous pouvons dédier du temps pour assurer une fonction ressource auprès de vous ou de vos équipes pour vous soutenir ou trouver la meilleure orientation possible.

Pour nous contacter :

- Téléphone : 03.81.53.97.67
- Mail : secretariat.resado@ch-novillars.fr
- 13 rue des jardins, 25000, Besançon
- www.maison-ado-besancon.fr
- Instagram : maison_ado_25
- Facebook : Maison de l'Adolescent de Besançon

Docteur VIVERGE Martin
Médecin responsable
Maison de l'Adolescent-Rés'Ado